

trez, sans doute, de ne pas m'arrêter aux éloges, malgré la délicatesse dont vous les avez revêtus. Mais les souvenirs que vous nous rappelez, les événements que vous nous signalez, les appréciations que vous en faites, nous touchent sensiblement. Je vous en remercie, Messieurs, au nom de mes confrères et au mien.

Votre démarche, parmi les agitations qui se produisent est plus qu'un signe ordinaire de sympathie, elle est pour nous la marque d'une sincère amitié.

Nous sommes ici, nous le sentons, avec des amis, de vrais amis ; et c'est ce qui nous remplit d'une vive et intime émotion. Rien ne va mieux à nos cœurs, rien non plus ne répond mieux à nos traditions de famille.

Ce fut ce même jour, 20 novembre, choisi par vous, que nos Messieurs, il y a plus d'un siècle et quart, en 1764, choisirent eux-mêmes pour former l'association nouvelle que leur imposait le droit de conquête et qui sauva le Séminaire. Ils étaient vingt-huit. Nous avons leurs noms écrits de leurs mains. Au lieu de suivre ceux des colons que l'abattement ou des intérêts divers ramenèrent en France ; au lieu de vendre l'île et d'en apporter le prix, ils résolurent de s'attacher plus que jamais au sort du Canada en détresse, de lier leur existence à la sienne et d'en partager jusqu'au bout les périls et les malheurs.

Cet amour de la nation, ils l'avaient reçu de nos pères.

Un siècle avant, quand, au Séminaire de Paris, les membres du conseil, préoccupés des lourdes charges que leur créait la colonie de Montréal, se demandaient si pour sauvegarder l'institut lui-même ils ne devaient pas tout quitter au Canada, M. de Bretonvilliers, leur supérieur, fort de la recommandation de M. Olier, les rassura et les raffermir, et tous ensemble, volontairement, ils prirent sur eux l'acquittement des dettes. Un seul créancier eût pu mettre l'œuvre en danger, car l'île n'avait pas alors assez de valeur pour se racheter elle-même. Les dettes furent payées, et jamais nos Messieurs ne voulurent se prévaloir de la clause du contrat de donation par laquelle ce qu'ils acquerraient de leurs propres deniers devait être tout à leur profit. Ils aimaient trop Ville-Marie pour en venir à ce calcul.

Le Séminaire n'a pas changé, que je sache, de dispositions.

En 1812, quelques années après la prétendue trahison, on n'y rencontre que patriotisme, on n'y pense que défense nationale. Le collège envoie tous ses serviteurs sous les armes ; l'un de nos Messieurs, à la frontière, travaille à y contenir la milice prête à se débander ; les autres s'emploient à soulever contre les envahisseurs toute l'île comme un seul homme, et le général Prévost, frappé de ces faits, ne peut s'empêcher de dire : cette maison me vaut vingt mille hommes.

C'en est assez. J'aurais même préféré laisser ces choses dans le silence. Mais comment, Messieurs, aurais-je pu répondre à vos vœux et vous parler en famille d'attachement et d'amitié, si je me